



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Patricia LAHAYE

Tél. : 03 87 34 82 64

Fax : 03 87 34 34 19

Mél : patricia.lahaye@moselle.gouv.fr

Réf. : PL/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant la mise aux  
normes du système d'assainissement d'ODRENNE  
et de son annexe LEMESTROFF  
Accord immédiat

Monsieur le Président du Syndicat  
intercommunal d'assainissement de  
Koenigsmacker, Oudrenne, Hunting et Malling  
BP 90009

57970 - KOENIGSMACKER

Metz, le 2 Août 2012

P. J. : Récépissé de déclaration

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Mise aux normes du système d'assainissement d'ODRENNE  
et de son annexe LEMESTROFF**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **18 Juillet 2012**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2012-00112**
- Dossier réalisé par : **SEPAAM**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie d'ODRENNE où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :  
- SEPAAM

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PATRICIA LAHAYE